



Les Conseillers Municipaux
de la liste minoritaire
"j'Aime Le Rouret"
jaimelerouret@orange.fr
www.jaimelerouret.fr

6 chemin du Castellet
06650 LE ROURET

M. le Président du Conseil Départemental
des Alpes Maritimes
147 boulevard du Mercantour
BP 3007
06201 NICE Cedex 3

Objet :

Plan vélo 2028 du Conseil Départemental :
cohérence des politiques départementales
et communales

Le Rouret, le 1er mars 2023.

Monsieur le Président,

Soucieux d'agir pour lutter contre le dérèglement climatique en encourageant la mobilité douce, nous saluons les actions que vous menez à travers le « Plan mobilité 2028 : faciliter les déplacements maralpins » et nous vous en remercions vivement.

Depuis deux ans, notre groupe d'élus de la liste minoritaire au sein du Conseil Municipal du Rouret porte cette voix.

Nous nous réjouissons que sur la RD 2085, un espace de circulation pour les vélos ait été aménagé à deux endroits différents sur notre commune.

Au cours du Débat d'Orientation Budgétaire du 23 février 2023, aucune volonté du groupe majoritaire n'a été démontrée pour encourager la mobilité douce. Lors de nos interventions au cours de ce débat, M. le Maire s'est emporté à plusieurs reprises et nous a enlevé la parole. Il a annoncé ne pas avoir les moyens financiers de réaliser des aménagements pour faciliter l'usage du vélo sur la commune.

M. le Maire du Rouret et Conseiller Départemental de votre majorité, a voté le Plan vélo 2028. Nous regrettons qu'il n'encourage pas toute action sur Le Rouret cohérente avec le Plan vélo départemental.

Pour argumenter, nous souhaitons comparer Roquefort les Pins et Le Rouret qui sont deux communes voisines traversées par la RD 2085 avec deux Maires qui sont tous deux Conseillers Départementaux.

La commune de Roquefort les Pins n'a pas de feu tricolore sur la RD 2085 mais des ronds-points (le dernier feu a été enlevé il y a environ 10 ans devant l'école "Maria Mater").

La commune du Rouret compte 3 feux tricolores sur la RD 2085 (le 3^e a été ajouté il y a 5 ans au carrefour du nouveau quartier ouest de la commune alors qu'un rond-point avait été initialement prévu).

Nous vous invitons à traverser ces deux communes aux heures "de pointe", entre 8h et 9h. Grâce à la présence de ronds-points au lieu des feux tricolores, la circulation est plus fluide sur la commune de Roquefort les Pins.

Par ailleurs, nous savons aujourd'hui que les arrêts aux feux rouges créent plus de pollution et augmenteraient de 25% l'exposition à la pollution atmosphérique.

Traverser Roquefort les Pins à vélo est désormais possible sur des pistes cyclables qui ont été aménagées.

De plus, dans la newsletter communale du 24 février dernier le Maire, M. Rossi, communique des informations du Gouvernement pour encourager l'achat de vélos : "Bonus vélo : Le « bonus vélo » est reconduit et renforcé jusqu'à la fin de l'année 2023".

Depuis cinq ans, dans ces deux communes, de nouveaux immeubles sont construits ou en cours de construction.

Le PLU du Rouret, initié en 2013 et approuvé en décembre 2019, définit la RD 2085 en "Boulevard Urbain, avec trottoir et pistes cyclables". Mais, aucun tronçon n'a été réalisé de la sorte, que ce soit devant le bâtiment neuf existant "la Roseraie" au 41 route de Nice, ou que ce soit entre les feux de la mairie et de la pharmacie route de Nice où un ensemble de bâtiments est actuellement en construction.

D'autres constructions de logements sont prévues sur la commune, notamment en bordure de la RD 2085, route de Nice :

- au n°35 : Projet SAGEC Allées des Oliviers (25 logements)
- au n°55 : Une dizaine de logements
- quartier du Collet au niveau du feu tricolore (démolition d'une maison pour agrandir le parking automobiles voisin)

C'est pourquoi, M. le Président, nous vous sollicitons pour que vos services agissent afin d'accompagner notre commune, pour aménager des tronçons de pistes cyclables sur la RD 2085, aux endroits où des immeubles vont être construits.

Avec nos remerciements,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations sincères et dévouées.

Mme Sylvie Boinnard Berna,



Mme Danièle Fécourt,



Madame Sandra Balzan,



Monsieur Lionel Debeire,



Copie :

M. le Sous-Préfet de Grasse

M. le Président de la CASA

MM. les Maires de Le Rouret, Roquefort les Pins, Opio, Châteauneuf, Valbonne

Association "Choisir le vélo"